



MIXTE

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

CAS - GOUVERNANCE DES SYSTÈMES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

22 MAI – 7 JUILLET 2023

EN LIGNE (E-CAMPUS): 22 MAI – 16 JUIN 2023

TURIN, ITALIE: 19 – 30 JUIN 2023

HEFP LAUSANNE, SUISSE: 3 – 7 JUILLET 2023

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*



Centre international de formation

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le Certificate of Advanced Studies - CAS sur la Gouvernance des systèmes de développement des compétences fait partie du [Diploma of Advanced Studies \(Executive Diploma\) sur le développement des compétences](#). Le CAS, organisé en collaboration avec la Haute École fédérale en Formation Professionnelle, est un parcours de **10 ECTS pour les décideur-euse-s et les praticien-ne-s de l'Enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) / développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP)**, articulé autour de trois modules qui portent respectivement sur :

- **l'élaboration des politiques** visant les systèmes de DCTP;
- le **financement** des systèmes et dispositifs de DCTP;
- la **conduite du changement**.

Le CAS sur la Gouvernance des systèmes de développement des compétences se positionne au cœur décisionnel de ces systèmes, en contribuant à **l'émergence d'écosystèmes de développement des compétences à l'échelle régionale, nationale, locale pour un ou plusieurs secteur(s) économique(s)**.

L'objectif du CAS est d'habilier les acteur-ric-e-s d'un écosystème à agir en pleine conscience et à interagir avec d'autres acteur-ric-e-s et d'autres écosystèmes en lien avec le marché du travail. Le CIFOIT a conçu et met en œuvre cette offre avec la [Haute École fédérale en Formation Professionnelle](#) qui est un acteur fondamental du développement des capacités au sein **du système suisse d'EFTP**, largement considéré comme la référence mondiale dans le secteur. La conception de cette offre a pu recevoir l'appui technique et financier de l'[Agence Française de Développement](#).

GROUPES CIBLES

Le public cible de ce parcours est composé, prioritairement, mais pas exclusivement, de professionnels de pays en développement ou émergents et qui ont en charge des systèmes d'EFTP / développement des compétences ou qui ont une expérience dans ces domaines.

Ce parcours est destiné aux personnes actives dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques en matière de systèmes de développement des compétences:

- employé-es des ministères chargés de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels / développement des compétences, de l'emploi, des finances ou d'autres ministères de tutelle qui supervisent les activités de formation;
- représentant-e-s d'organisations d'employeurs et de travailleurs;
- membres d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales travaillant dans le secteur du développement des compétences;

- représentant-e-s d'institutions mixtes, publiques-privées (par exemple observatoires, agences, fonds);
- gestionnaires de dispositifs d'enseignement et la formation technique;
- professionnel-le-s de la relation pédagogique, enseignant-e-s, formateur-ice-s, psychologues de l'éducation, conseiller-ère-s d'orientation, conseiller-ère-s pédagogiques ou tuteur-ice-s dans les différents lieux de formation comme les entreprises, les écoles et les centres de formation;
- personnel d'institutions et d'agences de coopération internationale, y compris les agences onusiennes et les banques de développement.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE CE PARCOURS

APPRENDRE DIFFÉREMMENT

Formation hybride, méthodologies d'apprentissage innovatrices et participatives, visites d'étude, utilisation intégrée des technologies

EXPERT-E-S EN PRÉSENCE

Le Certificat amène tou-te-s les participant-e-s dans les deux campus à Turin et à Lausanne, pour des expériences présentielles d'apprentissage

DIPLÔME OFFICIEL

Les candidat-e-s obtiennent des certifications officielles, que ce soit pour le CAS ou pour chacun de ses trois modules

TON RYTHME, TON PARCOURS

Chaque participant-e choisit son propre rythme: les trois certificats de module peuvent être obtenus sur une durée de 4 ans pour conclure le CAS

PARCOURS PERSONNALISÉ

Le-la participant-e décide de son parcours, car il-elle peut choisir de :

- Faire **un seul module** et obtenir les ECTS correspondants. Dans les quatre ans suivants, il-elle pourra compléter le certificat en achevant les deux modules restants;
- Faire les **trois modules** et obtenir le **Certificate of Advanced Studies** (CAS - 10 ECTS) sur la **Gouvernance des systèmes de développement des compétences**;
- En amont au démarrage de la formation, essayer **de faire valider ses acquis afin d'obtenir les crédits correspondants sans avoir à faire un ou plusieurs modules de formation du CAS**: les formations non formelles et les acquis d'apprentissages informels peuvent être reconnus et exempter le-la participant-e d'un ou plusieurs modules.

STRUCTURE DU PARCOURS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Le CAS sur la **Gouvernance des systèmes de développement des compétences** est articulé autour de trois modules hybrides sur les thématiques liées à l'élaboration de politiques de développement des compétences en lien avec le marché du travail, le financement de l'EFTP et la planification et conduite du changement.

À la fin du parcours de formation, le CAS permettra aux participant-e-s de développer les compétences présentées ci-dessous.

Cours : [Élaboration de politiques de développement des compétences](#)

- Contribuer à adapter le dessin des politiques de développement des compétences aux aléas du marché du travail, en particulier en période de crise économique, sociale, migratoire et/ou sanitaire (par exemple Covid-19);
- Contribuer à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de développement des compétences cohérentes et coordonnées pour qu'elles soient les mieux adaptées:
 - aux réalités nationales, régionales et/ou locales;
 - aux filières économiques porteuses (en croissance rapide, ou à fort potentiel de recrutement);
 - aux secteurs durement frappés par les crises économiques, sociales, migratoires et/ou sanitaires;
 - aux réalités de l'économie formelle et informelle;
 - au tissu économique, comme le soutien aux petites et moyennes entreprises ou aux travailleur-euse-s indépendant-e-s;
 - au niveau de numérisation;
 - aux changements profonds de l'économie et du marché du travail;
- Contribuer à établir un dialogue entre le monde du travail et le monde de l'éducation pour développer l'implication des partenaires sociaux dans le développement des compétences vers des systèmes améliorés en termes de qualité, de pertinence et de gouvernance, y compris via la diversification des parcours de formation (renforcement des dispositifs d'apprentissage formel et professionnel informel et de formation continue) et de certification (reconnaissance des compétences et des qualifications);
- Promouvoir des politiques de développement des compétences menant à l'équité en matière d'emploi, par exemple l'équité de genre, mais aussi s'agissant des jeunes adultes en phase de primo insertion sociale et professionnelle, des travailleur-euse-s de l'économie informelle, et de tous les groupes défavorisés et/ou vulnérables.

Cours : [Financement de l'EFTP](#)

- Disposer d'une « vision systémique » des modes de financement possibles du développement des compétences et de l'EFTP, en passant en revue et en analysant diverses approches et mécanismes de financement;
- Contribuer à développer des approches de financement du développement des compétences coordonnées avec les autres dimensions de la gouvernance et/ou du pilotage des systèmes de développement des compétences;
- Contribuer à la mise en œuvre des mécanismes de financement du développement des compétences les plus adaptés aux buts compte tenu des contraintes locales (par exemple budgétaire et fiscal);
- Participer, avec une pleine conscience des enjeux, à l'élaboration d'un cadre réglementaire, fiscal, et opérationnel pour le financement du développement des compétences;
- Contribuer à mettre en œuvre des mécanismes de financement:
 - qui vont dans le sens des mutations récentes de l'économie, du marché du travail et du développement des compétences;
 - qui s'intègrent de manière pertinente et sans heurts au paysage social et économique local, et qui répondent aux attentes des autres parties prenantes locales, avec un focus sur les acteur·rice·s de l'économie informelle;
 - respectueux des enjeux de genre, d'origine sociale et/ou géographique;
 - adaptés au contexte local, et respectueux des équilibres locaux et nationaux déjà en place (secteurs publics et privés, accords de branches existants, rôles et responsabilités des partenaires sociaux établis;
- Comprendre le rôle des incitations financières et passer en revue des exemples sur la manière d'incrémenter la participation des particuliers et des entreprises.

Cours : [Planification et conduite du changement](#)

- Participer à la formulation de projets, à leur pilotage et à l'élaboration et mise en œuvre de leurs dispositifs de suivi et évaluation;
- Mettre en œuvre une ingénierie sociale adaptée tenant compte du contexte (opportunités et risques);
- Focaliser l'attention sur des objectifs de développement de compétences précis et bien identifiés;
- Développer synergies et coordination entre les différentes actions;
- Faciliter la communication entre les différent·e·s acteur·rice·s impliqué·e·s dans la gestion d'un système, d'un dispositif et d'un centre de formation professionnelle;
- Aider à construire des partenariats entre les dispositifs de formation professionnelle et les acteur·rice·s de tout l'écosystème;
- Optimiser la mobilisation des ressources et des efforts et éviter la dispersion et le gaspillage de ces ressources;
- Prendre en compte les aspects liés au changement dans chaque projet (acteur·rice·s, institutions, pratiques);
- Mettre en place des leviers facilitant le changement et lutter contre les freins au changement.

PROCÉDURES DE CERTIFICATION

Les participant-e-s qui auront achevé les trois modules termineront leur parcours pour l'obtention du CAS.

L'accréditation du parcours de formation et la certification des compétences des apprenant-e-s pour la délivrance du CAS sont effectuées par l'HEFP et le CIFOIT dans une logique de co-certification.

Les apprenant-e-s qui valident un module de formation obtiennent un Certificat de module valant entre 3 et 4 ECTS selon les modules.

Les apprenant-e-s qui ont terminé avec succès le CAS se verront décerner la certification correspondante par l'HEFP et le CIFOIT.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission à la formation continue certifiante CAS présuppose les conditions cumulées suivantes :

- un titre du degré tertiaire — c'est-à-dire de niveau universitaire — comme ceux accessibles par les voies suivantes : école supérieure, examen professionnel, examen professionnel supérieur, haute école universitaire, haute école spécialisée ou haute école pédagogique ; ou une certification équivalente;
- un lien thématique avéré avec la formation professionnelle, par exemple par le biais d'activités professionnelles en cours ou passées;
- une expérience professionnelle de plusieurs années.

Une admission sur dossier est également possible.

Compte tenu de la spécificité de ce parcours, très axé sur la combinaison d'une expérience passée et d'acquis conceptuels nouveaux, au moins cinq années d'expérience pour le CAS seront des facteurs facilitant l'admission.

COMMENT S'INSCRIRE

Veuillez remplir le formulaire d'inscription en cliquant sur <https://oarf2.itsilo.org/STF/A9716023/fr> avant le **17 avril 2023**.

Merci de bien vouloir indiquer comment votre participation sera financée et joindre au formulaire ou nous envoyer par e-mail, une lettre de soutien financier de votre sponsor.

PRIX

Frais didactiques: €4,080

Frais de subsistance: €1,270

Prix total: €5,350

Veillez noter que le prix total comprend les frais didactiques des trois cours du CAS ainsi que la pension complète et le logement à Turin, Italie (Campus CIFOIT). Ne sont pas inclus la pension et le logement à Lausanne, Suisse, dont les tarifs seront communiqués lors de la confirmation de l'admission.

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Programme on Social Protection, Governance and Tripartism (SPGT)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

skillsdevelopment@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9716023